## Volume II, (chapitres neuf à vingt-trois)

Article 11.12:	Conditions applicables à la fourniture de services à valeur ajoutée	. 11-7
Article 11.13:	Rapports avec les autres chapitres	. 11-7
Article 11.14:	Rapport avec les organismes et accords internationaux	. 11-8
Article 11.15:	Définitions	. 11-8
CHAPITRE DOUZE :	ADMISSION TEMPORAIRE DES HOMMES ET DES FEMMES D'AFFAIRES	
Article 12.1:	Principes généraux	12-1
Article 12.2:	Obligations générales	. 12-1
Article 12.3:	Autorisation d'admission temporaire	12-1
Article 12.4:	Communication d'information	12-2
Article 12.5:	Points de contact	12-2
Article 12.6:	Règlement des différends	12-3
Article 12.7:	Rapports avec les autres chapitres	12-3
Article 12.8:	Définitions	12-3
Annexe 12-A: Admiss	ion temporaire des hommes et des femmes d'affaires	12-5
Section A – Homm	es et femmes d'affaires en visite	
Section B – Négociants et investisseurs		
Section C – Personnes mutées à l'intérieur d'une entreprise		
Section D – Professionnels		
Section E – Conjoin	nts	
Appendice 12-A-1 : Hommes et femmes d'affaires en visite		
Annondias 12 A 2 . I i	sto des professionnels	12 11